



Halak et le Canadien s'effondrent !

Les prophètes de malheur vont dire que le Canadien est revenu sur terre. Les éternels optimistes diront que c'est un accident de parcours. Mais tout le monde s'accordera pour dire que le Tricolore a disputé son pire match de la série l'opposant aux Capitals de Washington, lundi soir, au Centre Bell.

Marc De Foy

defoym@ruefrontenac.com

Après une première période prometteuse, les troupiers de Jacques Martin ont vu leurs rivaux marquer quatre fois au deuxième engagement.

Ils n'ont pas abandonné, mais comme ils ne possèdent pas la force de frappe des Capitals, ils se sont inclinés par la marque de 5 à 1, de sorte qu'ils tirent de l'arrière 2-1 dans cette série qui se poursuivra mercredi soir.

Seul marqueur des siens, Tomas Plekanec affichait son calme habituel après cette dure défaite.

« Peu importe ce qui peut se dire à l'extérieur de notre vestiaire, a-t-il dit.

« Les gens ont droit à leur opinion. Tout ce qui importe, c'est ce qu'on pense dans ce vestiaire, et je peux affirmer qu'on a confiance en nos moyens. On croit toujours en nos chances. »

Dehors Halak !

On ne sait pas si Jaroslav Halak était rongé par la nervosité, comme Alex Ovechkin l'avait déclaré la veille, mais il a connu l'une de ses pires prestations depuis longtemps.

Après une première période sans but, le gardien slovaque a cédé trois fois sur les six premiers tirs des Ca-

pitals au deuxième engagement. En ajoutant les six buts dont il avait été victime dans le deuxième match, il en a accordé un total de huit en seulement un demi-match.

Sans dire que les Capitals ont dégonflé son ballon, on peut dire qu'ils ne souffrent d'aucun complexe devant le sauveur du Canadien.

Les Caps ont inscrit leurs trois premiers buts en moins de neuf minutes en deuxième période.

Comble de malheur, ils ont ouvert la marque au cours d'une infériorité numérique. Roman Hamrik a gaffé lors de cette séquence en se faisant prendre à contre-pied en territoire offensif.

Une mise en jeu perdue par Glen Metropolit en zone défensive a mené au deuxième but des visiteurs inscrit par Brooks Laich.

Eric Fehr a ensuite profité d'un juteux retour de lancer accordé par Halak, ce qui a mis fin à la soirée de travail du gardien du Canadien.

Plekanec était navré pour son coéquipier. « Jaro faisait le premier arrêt, mais on aurait dû effectuer un meilleur travail sur les retours, déplorait-il.

« Comme on aurait dû être plus vigilants pour saisir nos propres retours de lancer. »

Symeon Varlamov a fait face à 27 tirs, mais il a été peu occupé après la première période.

Ironiquement, il a reçu la première étoile, ce qui en a laissé plus d'un pantois. Les trois étoiles au-

raient pu être facilement accordées au troisième trio des Capitals formé de Brooks Laich, Brendan Morrison et Eric Fehr, qui a donné du fil à retordre aux défenseurs du Canadien toute la soirée.

Price a fait ce qu'il a pu

Quant à lui, Carey Price a donné deux buts sur un total de 23 tirs. Plus de cinq minutes après son entrée dans le match, il était déjoué...

Plus de cinq minutes après son arrivée dans le match, Carey Price a été déjoué par Alex Ovechkin, dont le tir était le 10e des Capitals jusque-là dans cette période.

Quatre buts accordés sur seulement 10 tirs, ce n'est pas comme ça qu'une équipe peut espérer, peu importe que les adversaires soient les Capitals ou les Maple



Carey Price a été appelé en renfort après le troisième but des Capitals.

PHOTO OLIVIER JEAN

Leafs de Toronto.

Les Capitals ont ajouté un cinquième but dans les dernières secondes de la rencontre lorsque Matt Bradley a pu agir à sa guise près du filet pour pousser la rondelle sous un Price impuissant.

Bref, une soirée à oublier. Reste à savoir comment le Canadien va se sortir de ce cinglant revers.

EN MANCHETTES

Nouvelles générales |

David Santerre

Procès d'une mère indigne

Pendant des années, une mère de famille montréalaise, marâtre de la pire espèce si l'on en croit le témoignage de ses victimes, n'aurait eu de cesse de battre à coups de bâton de hockey, de poing, de spatule et de chaussure six de ses huit enfants.

PAGE 2



Télévision |

Caroline Roy

Une deuxième saison haute en illusions pour Luc Langevin

Luc Langevin, c'est ce magicien de plus en plus populaire à ARTV depuis un an avec son émission Comme par magie.

PAGE 5

Sports | Marc De Foy

Jacques Martin:

« Le premier but a fait tourner le vent »

Bien que la première période se soit soldée sans but, la soirée laissait entrevoir de bonnes choses pour le Canadien. Les hommes de Jacques Martin jouaient avec vigueur et ne paraissaient...

PAGE 6

Des enfants racontent **leur calvaire**

Pendant des années, une mère de famille montréalaise, marâtre de la pire espèce si l'on en croit le témoignage de ses victimes, n'aurait eu de cesse de battre à coups de bâton de hockey, de poing, de spatule et de chaussure six de ses huit enfants. Jusqu'au jour où l'une de ses filles, qu'elle aurait tenté de noyer dans le fleuve, en ait assez et alerte la police.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

Le procès de cette femme de 44 ans que nous ne pouvons identifier pour préserver l'anonymat des présumées victimes s'est amorcé sur les chapeaux de roues ce lundi devant le juge de la Cour du Québec Jean Falardeau, alors qu'était présenté l'interrogatoire policier filmé de l'adolescente de 14 ans qui venait de frôler la mort, prélude au témoignage en personne de la jeune, aujourd'hui âgée de 17 ans.

Le 16 juin 2007, en après-midi et début de soirée, l'adolescente, que nous appellerons fictivement Sally, était au parc Bellerive, en bordure du fleuve dans Hochelaga-Maisonneuve, avec sa mère, un ami de celle-ci et plusieurs de ses frères et sœurs.

Troisième de la famille, elle a un frère de sept ans son aîné et un autre qui en a 12 de moins. La plupart étaient au parc.

La mère et son ami s'étaient acheté une caisse de 24 bières, qu'ils avaient déjà bien entamée au moment du drame, peu après 18 heures. Elle avait aussi fumé du cannabis, selon Sally.

Elle lui plonge la tête dans l'eau

À ce moment-là, la mère est allée dans buisson pour uriner. Quand elle en est revenue, elle s'est rendue compte qu'elle avait perdu son sachet contenant du pot. Elle en consommait presque chaque jour selon sa fille, et devant ses enfants.

Elle se serait alors mis dans la tête que c'était Sally qui avait volé sa drogue.

« Elle est alors arrivée derrière moi,

elle m'a agrippée par les cheveux. Elle m'a jetée à terre en me poussant sur l'épaule, dans les roches au bord de l'eau. Elle vérifiait dans mes vêtements, elle a même trouvé cinq dollars dans ma brassière. C'est son ami qui me l'avait donné pour acheter des popsicles. Il le lui a dit. Mais elle s'est mise à crier c'est à moi ! C'est à moi ! » avait raconté, le plus calmement du monde, Sally à l'enquêteur de la police de Montréal deux jours plus tard.

Puis, la tenant toujours par les cheveux, elle l'aurait traînée jusque dans l'eau, devant plusieurs témoins réunis au parc en cette belle journée d'été.

« Elle m'a mis la tête dans l'eau en me tenant les cheveux. Je manquais d'air. Je ne savais pas qu'elle me mettrait la tête sous l'eau alors je n'avais pas pris d'air. Je pensais que j'allais mourir », a-t-elle poursuivi. Elle se débattait violemment avec ses jambes dans le but d'attirer l'attention. On ne sait pas si cela a fonctionné, mais toujours est-il que la mère l'a finalement tirée hors de l'eau, toujours par les cheveux.

Puis, elle est repartie boire de la bière. Chemin faisant, elle aurait retrouvé sa si précieuse marijuana dans des roches.

« Tu l'as sûrement lancée là ! T'es une traître ! » aurait crié la mère.

Enfants martyrs

La pauvre Sally, choquée, aurait alors marché, pieds nus, pendant une demi-heure, jusque chez sa grand-mère, à qui elle se serait confiée longuement, pour finir par appeler la police. Parce que cet accès de violence, s'il était le plus intense qu'elle avait vécu, était selon ses dires très loin d'être le premier.

Sally a raconté à la policière qui l'interrogeait comment elle et tous ses frères et sœurs, mis à part les deux plus jeunes, alors âgés de deux et trois ans, auraient toujours été battus pour des raisons insignifiantes.

« Les plus petits (à partir de cinq ou six ans, précisera-t-elle plus tard) recevaient des coups de ceinture, de règle ou de guenille mouillée, ce qui fait moins mal. Les plus vieux, c'était des coups de bâton de hockey, de balai et de chaussure. Ça faisait tout le temps mal. Il y



C'est en bordure du fleuve que la mère aurait failli noyer sa fille.

avait au moins un des quatre enfants plus vieux qui vivaient dans la maison qui se faisait frapper chaque jour », a-t-elle précisé.

Car à l'époque, sa sœur et son frère aînés avaient quitté la maison. Mais eux aussi avaient été battus, assure la jeune fille.

Les coups étaient surtout portés aux jambes, aux pieds, aux bras.

La perte de son pot était selon Sally une fréquente source d'accès de rage de la mère.

Fille esclave

Le ménage et la garde des plus jeunes étaient aussi selon Sally une source de malheur pour elle.

« Elle me disait tu vas t'occuper de tes enfants. Elle disait que j'étais la mère dans la maison », a expliqué la jeune femme, s'exprimant très bien malgré le milieu malsain dans lequel elle dit avoir évolué.

« Je ratais même l'école pour garder les enfants pour ma mère. Elle motivait mes absences. Elle disait que j'avais mal à la tête. Et elle restait souvent couchée pendant que je faisais le ménage, les commissions », a-t-elle raconté.

Le matin, pendant que sa mère dormait, elle préparait les casse-croûte de ses frères pour l'école. Et gare à elle si elle décidait de se reposer.

« Des fois, si je me réveillais trop tard, elle était fâchée et me donnait des coups de bâton », a-t-elle précisé, témoignant de vive voix ce lundi, questionnée par le procureur Me Anne Gauvin.

La DPJ a souvent été appelée à in-

tervenir dans la famille, à la demande de la grand-mère maternelle ou de l'école. Mais les enfants n'ont jamais voulu affirmer être maltraités.

« Quand ils venaient, ma mère nous disait que si on était placés, ça serait pire, qu'on se ferait violer. C'est pour ça qu'on n'a jamais dit à la DPJ ce qui se passait », a continué Sally dans la vidéo, disant tout de même aimer sa mère, ne pas vouloir lui faire de « trouble » et qu'elle « ne se rend pas compte de ce qu'elle fait ».

Un coup de poing pour sa fête

La sœur aînée de Sally, que nous nommerons Megan, aujourd'hui âgée de 21 ans, a témoigné à la suite de Sally.

L'air plus troublé par les faits que sa cadette, elle en a toutefois confirmé les dires sur bien des points.

Elle a raconté avoir reçu, la veille de son anniversaire de 18 ans, au parc Bellerive, un solide coup de poing au visage par sa mère, à qui elle demandait d'attendre ses enfants qui marchaient derrière elle en poussant les poussettes des deux plus jeunes.

« Tu sais ce que tu vas avoir pour tes 18 ans ? » aurait demandé la mère avant d'asséner le coup de poing.

La mère fait face à 15 chefs d'accusations, de menaces de mort contre Sally et, surtout, de voies de fait armées contre ses six plus âgés.

L'un d'eux, toutefois, l'aîné, semble protéger sa mère, en faveur de laquelle il devrait témoigner plus tard dans le procès.

Le ciel européen toujours perturbé

Les voyageurs qui tentent de se rendre en Europe par la voie des airs ont vu leurs plans encore perturbés, lundi, parce que les restrictions sur les vols au-dessus du Vieux Continent n'ont pas toutes été levées.

Les ministres des Transports de l'Union européenne (UE) tenaient une réunion, en soirée lundi (heure locale), à Madrid, pour décider si certaines restrictions allaient être levées.

Finalement, ils ont décidé d'assouplir certaines exigences mises en place depuis jeudi passé en raison de la présence d'un nuage de cendres volcaniques créé par l'éruption du volcan islandais Eyjafjallajökull.

La présidence espagnole de l'UE a annoncé lundi que le trafic aérien reprendrait progressivement dès mardi à 6 heures (GMT).

Il faut dire que le nuage de cendres devient de moins en moins dense parce que le volcan Eyjafjallajökull a commencé à cracher de la lave, diminuant ainsi le panache de cendres.

Trois zones

L'UE a divisé l'espace aérien en

trois zones. La première, près du centre des émissions de cendres du volcan islandais, demeurera interdite aux vols. La seconde verra ses restrictions diminuer et la dernière pourra reprendre toutes ses activités habituelles.

L'espace aérien de l'Angleterre devrait être rouvert progressivement d'ici mardi matin, tandis que la France a érigé des « corridors aériens » entre ses aéroports au nord, soumis à des restrictions plus sévères, et ceux au sud.

Air France a tout de même annulé quatre vols à l'horaire lundi entre Montréal et Paris, tandis que British Airways indiquait, sur son site Web, que tous ses vols à partance ou à destination de Londres étaient annulés.

L'entreprise prévoit rétablir ses opérations progressivement à partir de mardi à 14 heures (heure locale) pour les vols longue distance et 19



PHOTO D'ARCHIVES

heures pour les courtes distances. KLM annule tous ses vols à Amsterdam d'ici mardi 8 heures.

Les voyageurs qui doivent se rendre à l'aéroport Montréal-Trudeau ou à tout autre aéroport pour un transport aérien vers l'Europe doivent donc vérifier l'horaire de leur vol.

Air Canada a annoncé la reprise de

certaines liaisons vers l'Europe pour lundi soir. Le transporteur aérien indique recommencer les vols vers Paris, Zurich, Genève et Tel-Aviv et a ajouté deux vols supplémentaires sur Rome. Les vols vers Heathrow à Londres, Francfort et Munich demeurent toutefois suspendus pour le moment.

Le procès pour meurtre d'Aristilde s'ouvre à Montréal

Le procès de Woody Aristilde, accusé d'avoir froidement exécuté un autre jeune homme, s'est ouvert ce lundi matin au palais de justice de Montréal.

David Santerre

santerred@ruefrontenac.com

L'homme de 22 ans aurait commis son crime le 18 février 2007, dans le stationnement du marché aux puces 5 Étoiles, situé sur la voie de service de l'autoroute 40, dans l'arrondissement Saint-Léonard.

Dans son adresse d'ouverture au jury, qui a été sélectionné la semaine dernière, le procureur de la Couronne, Me Pierre Labrie, a décrit l'assassinat aux 12 citoyens chargés de juger l'homme de 22 ans.

C'était peu après la fermeture du marché. Gabriel Dominique était

dans le stationnement quand un groupe d'individus s'est approché de lui et l'a interpellé.

Un instant plus tard, une détonation. C'est Aristilde qui, selon la Couronne, tenait l'arme.

Dominique s'est effondré face contre terre.

Aristilde s'en serait approché pour lui tirer une derrière balle derrière la tête, le coup de grâce. Puis, il a fui et est monté dans l'autobus de la STM 193 Est, dans lequel une caméra de surveillance l'a filmé en compagnie d'un autre individu, Marco Montpoint.

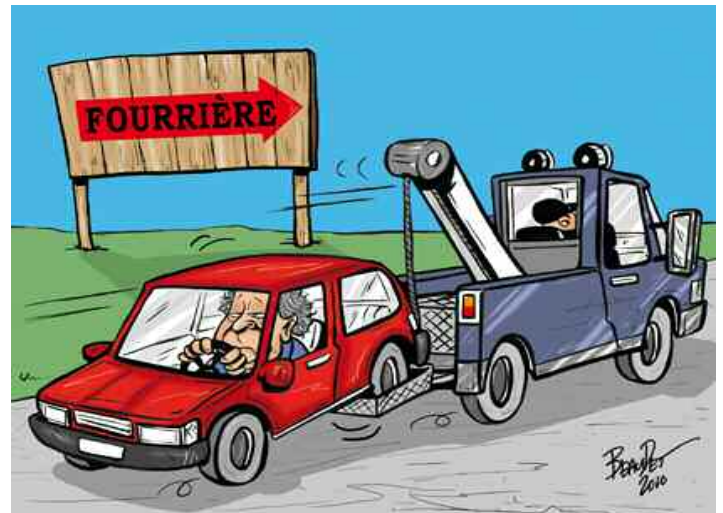
Assis au fond de l'autobus, Aristilde aurait été filmé exhibant un revolver 357 magnum pour le remettre à Montpoint, qui l'aurait caché dans un sac à dos.

À l'angle de la rue Jarry et du boulevard Les Galeries d'Anjou, quand ils sont descendus, les deux



La caricature du jour

Toujours les deux mains sur le volant...



hommes ont été interceptés.

Les policiers ont alors retrouvé un pistolet de calibre 25 sur le plancher de l'autobus et le 357 dans un sac.

D'après Me Labrie, les analyses balistiques ont démontré que le

projectile dans la tête de la victime en était un de calibre 357.

Le procès est présidé par le juge de la Cour supérieure Claude Champagne, alors que Woody Aristilde est représenté par Me Gary Martin.

Les banques canadiennes liées au financement de l'industrie de l'armement

Le Groupe investissement responsable (GIR) rapporte que le KV Pax Christi et Netwerk Vlaanderen ont mis à jour, en avril 2010, leur rapport sur l'investissement dans des entreprises engagées dans la production de bombes à sous-munitions (BASM).

Écrit par RueFrontenac.com

Parmi les 144 sociétés qui figurent sur le « mur de la honte » pour leur implication dans le financement de ces armes, on retrouve quelques sociétés canadiennes, dont BMO Groupe financier, la Banque Scotia et la Financière Manuvie.

Le GIR rappelle que les BASM sont des conteneurs qui s'ouvrent et dispersent des sous-munitions au-dessus d'une zone, créant ainsi un tapis d'explosifs pouvant couvrir plusieurs hectares. Selon l'ONG Handicap International, de 5 à 30 % des sous-munitions n'explorent pas lors de l'impact.

Gisant sur le sol, dans les arbres ou sur le toit des maisons, elles deviennent ainsi des mines antipersonnel. Bien que ce type de bombes ait été condamné par la communauté internationale, une cinquantaine d'entreprises d'une trentaine de pays en fabriqueraient toujours.

Syndicat de la mort

D'après les deux organisations non gouvernementales (ONG), en juillet 2007, BMO Groupe financier et la Banque Scotia auraient participé à un syndicat bancaire de 1,5 milliard de dollars américains pour Lockheed Martin ; leur contribution s'élèverait, respectivement, à 26,25 millions et 37,5 millions de dollars américains.

La Banque Scotia aurait aussi participé à un syndicat bancaire de un milliard de dollars américains pour L-3 Communications ; sa contribution est évaluée à 100 millions de dollars américains.

Quant à la Financière Manuvie,



PHOTO RUE FRONTENAC

elle devrait sa présence sur cette liste au fait qu'au 31 décembre 2009, Gestion des placements mondiaux MFC, sa division de gestion des placements, détenait ou gérait 1,36 % des actions d'Alliant Techsystems, dont la valeur était évaluée à 39,7 millions de dollars américains.

Certaines banques se prennent en main

Bien qu'aucune institution canadienne n'ait réussi à se tailler une place parmi les sociétés les plus éthiques, la Banque Royale du Canada et la Banque TD font plutôt bonne figure dans ce rapport.

En effet, dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise 2009, la Banque Royale indique avoir révisé sa politique de prêt « pour éviter le financement implicite ou indirect d'opérations liées à la fabrication ou à la négociation de matériel de guerre nucléaire, chimique ou bio-

logique, de mines terrestres ou de bombes à dispersion [BASM] ».

Bien que la Banque TD n'aille pas aussi loin, elle a tout de même précisé, dans son rapport sur la responsabilité d'entreprise 2009 : « Nous ne prêtons pas non plus pour des opérations qui concernent directement le commerce ou la fabrication de matériel destiné à des armes nucléaires, chimiques ou biologiques ni à des mines terrestres ou bombes à dispersion. »

Des risques

Pour les entreprises qui fabriquent ou commercialisent les BASM, il existe des risques d'atteinte à la réputation et de désinvestissement. Ces risques se sont d'ailleurs accrus depuis la ratification, en 2008, du Traité d'interdiction des bombes à sous-munitions par plus d'une centaine d'États.

À titre d'exemple, avant même

l'entrée en vigueur du traité, le fonds de pension public de la Norvège a exclu neuf entreprises pour leur implication dans la production de BASM, soit Alliant Techsystems, General Dynamics, L-3 Communications, Lockheed Martin, Raytheon, Poongsan Corporation, Hanwha Corporation, Textron et Thales ; l'exclusion de cette dernière a toutefois été levée en 2009, après que le fonds a constaté que Thales n'était plus associée à la fabrication de ces armes.

Ces risques existent aussi pour les institutions financières qui sont impliquées dans le financement de ces armes particulièrement inhumaines. Ces sociétés sont de plus en plus souvent ciblées par des organisations humanitaires, comme Action mines Canada, qui dénonce les investissements des banques canadiennes dans les BASM, conclut le GIR.

Une deuxième saison haute en illusions pour Luc Langevin

Avertissement : cet article pourrait disparaître à tout moment. Quand il s'agit d'interviewer le magicien Luc Langevin, il faut s'attendre à toute éventualité, y compris la disparition de ses écrits.



Luc Langevin, c'est ce magicien de plus en plus populaire à ARTV depuis un an avec son émission *Comme par magie*. Luc réalise ses tours de magie dans la rue, les parcs ou les lieux touristiques avec des accessoires simples, parfois des animaux et toujours des participants choisis au hasard.

Sa marque de commerce pourrait se résumer ainsi : moins il y a d'artifices, plus le tour risque d'étonner les téléspectateurs. Si les numéros sont surprenants, c'est qu'ils se déroulent souvent dans le quotidien des gens.

Nous sommes loin des tours de magie à la David Copperfield avec des voitures qui disparaissent sur une immense scène dans une salle bondée de spectateurs.

Par sa simplicité, Luc Langevin confond les plus sceptiques. Les plus rationnels d'entre nous se surprennent même à le détester tellement il semble déjouer les règles de la raison.

« J'essaye de garder une sobriété. Pour une personne, c'est plus saisissant si un objet disparaît dans ses mains que si un éléphant disparaît sur une scène lointaine. L'émotion est plus forte, selon moi. À la télé, ça fait aussi une meilleure émission

», raconte Luc Langevin en entrevue à RueFrontenac.com.

Mais comment fait-il pour s'enfoncer une bague (celle de Véronique Cloutier) dans la gorge ou deviner le seul mot qu'une personne a choisi dans un roman de plus d'une centaine de pages ? Ou encore comment réussit-il à tordre une solide fourchette simplement en la secouant ?

Le magicien répond que tout est une question d'illusion. « Je n'ai pas de pouvoir surnaturel. Je donne l'illusion qu'il se passe quelque chose », dit-il.

Lors de deux émissions spéciales avec des vedettes de Radio-Canada, Luc a enseigné des tours de magie à Liza Frulla et Charles Tisseyre.

« Ça été assez compliqué de leur apprendre les tours. Plus compliqué que je pensais. Nous avons travaillé plusieurs jours. Et même si j'avais l'air de rien faire à côté de Liza ou Charles, je les supportais pour que le tour fonctionne bien », dit-il.

La physique, cette grande méconnue

À 27 ans, Luc Langevin détient un baccalauréat en génie physique et une maîtrise en optique. Avant de percer au petit écran, il poursuivait un doctorat en biophotonique. « Non sans un pincement au cœur, j'ai abandonné le doctorat parce que les demandes pour la télé se multipliaient. Je me concentre aujourd'hui sur la magie parce que c'est toujours ce que j'ai voulu faire », avoue-t-il.

Ses connaissances scientifiques l'aident à composer des tours. Sans compter que le public méconnaît beaucoup la physique. « Il existe un grand nombre de phénomènes physiques qui sont méconnus du public. En quelque sorte, j'utilise cette faille dans notre système d'éducation », dit-il.

Il achète aussi des tours à d'autres magiciens, notamment, ceux qui comportent un jeu de cartes. « J'adapte plusieurs tours en changeant les accessoires », ajoute-t-il.



Une bonne partie du succès de Luc Langevin repose également sur sa capacité à manipuler et détourner l'attention des gens en exécutant plusieurs mouvements simultanés durant ses tours. Son regard charmeur ne lui nuit pas non plus auprès du public féminin.

Malgré tout, lors du tournage de la première saison de son émission, Luc a connu des difficultés à convaincre des participants de se prêter à sa magie. « Je n'étais pas connu. En plus, aussitôt que les gens voyaient la caméra, ils s'enfuyaient en courant. Ils croyaient que j'allais les piéger », raconte-t-il.

Alors qu'il tourne présentement la 3e saison de *Comme par magie*, qui

sera diffusée au printemps 2011, Luc n'éprouve plus ces problèmes.

En effet, *Comme par magie* est l'une des émissions originales d'ARTV la plus regardée. « C'est bon pour ma carrière. La télévision permet de me faire connaître, car je veux produire un spectacle sur scène éventuellement. Peut-être en 2012. Dès la fin du tournage de la 3e saison, je commencerai à travailler sur un concept de spectacles de tournée », confie-t-il.

– La 2e saison de *Comme par magie*, est présentée les samedi à 18 h 30, sur ARTV.

– Le DVD de la première saison de *Comme par magie* est aussi disponible en magasin.

PHOTO REUTERS

Jacques Martin :

« Le premier but a fait tourner le vent »

Bien que la première période se soit soldée sans but, la soirée laissait entrevoir de bonnes choses pour le Canadien. Les hommes de Jacques Martin jouaient avec vigueur et ne paraissaient nullement affectés par leur défaite crève-cœur subie samedi dernier à Washington.



« On a probablement disputé notre meilleure période de la série », a enchaîné Jacques Martin après la rencontre.

« On avait obtenu le double de chances de marquer des Capitals. »

La deuxième période a bien commencé. Tomas Fleischmann s'est retrouvé au banc des pénalités.

La foule du Centre Bell n'attendait plus que ses favoris prennent

les devants, mais ce sont plutôt les Capitals qui ont ouvert la marque.

Roman Hamrlik a tenté de bloquer en dégagement en se collant contre la rampe dans le territoire des Capitals, mais la rondelle a eu le temps de se faufiler jusqu'en zone neutre.

Les Capitals se sont présentés à deux contre un dans le territoire du Canadien, et en reculant vers son filet, Jaroslav Spacek est venu en collision avec Jaroslav Halak. Boyd Gordon a marqué, jetant une douche froide dans le vaste amphithéâtre.

Halak et les siens ne s'en sont pas remis.

« On a joué de malchance lors de cette séquence, a dit Martin. Ce but a fait tourner le vent. »

Indiscipline et mauvaises pénalités

Tout s'est mis à mal fonctionner pour son équipe à partir de là. La frustration s'est emparée de ses joueurs qui écopaient pénalité pardessus pénalité.

Le Canadien a joué un grand total de 11:29 minutes à court d'un homme.

« C'est beaucoup trop, déplorait Martin. Quand on passe trop de temps à se défendre, on ne peut passer en mode attaque. De plus,



PHOTO PASCAL RATTHE

cela a pour effet de surtaxer certains joueurs. »

Martin n'a pas prisé voir Scott Gomez écopé d'une pénalité de mauvaise conduite lorsque son compagnon de trio Brian Gionta a été chassé pour double échec avec moins de cinq minutes à faire en deuxième période.

« Je ne sais pas ce que Scott a fait pour s'attirer les foudres de l'arbitre, mais sa pénalité a compliqué les choses, a-t-il commenté. On ne perd pas un de ses meilleurs joueurs de centre sans en subir des conséquences. »

Des correctifs

Martin s'est toutefois bien gardé

de blâmer Jaroslav Halak.

« On essaie de changer le momentum quand on effectue un changement de gardien, a-t-il continué. Ça aide parfois. »

Mais l'effet désiré ne s'est pas produit cette fois-ci.

Il faudra voir maintenant comment le Canadien se relèvera de cette dure défaite.

« On va analyser le match lors d'une rencontre qu'on aura mardi, a indiqué Martin. Quand on regarde ce qui s'est passé, on a connu un passage à vide qui a duré une douzaine de minutes.

« On va apporter les correctifs qu'on juge nécessaires et nous préparer pour le prochain match. »

Plekanec :

« Pourtant, on avait joué notre meilleure première période de la saison... »

Durant toute la saison, le Canadien a formé une équipe fragile. Et on se doutait bien que ça n'allait pas changer dans les séries.

Pierre Durocher

durocherp@ruefrontenac.com

Après avoir disputé une excellente première période lundi soir au

Centre Bell, il a suffi que les Capitals marquent un but en infériorité numérique tôt au deuxième engagement pour que tout s'effondre sur les joueurs de Jacques Martin.

La foule, qui était survoltée, s'est tue d'un seul coup en voyant Boyd Gordon inscrire ce but fatidique.

« C'est dommage parce que j'estime qu'on avait disputé notre meilleure première période de la saison,

a affirmé Tomas Plekanec, l'auteur du seul but du Canadien. Ça augurait bien pour nous et on s'est retrouvé en supériorité numérique très tôt en deuxième.

« Au lieu de marquer le premier but, ce sont les Capitals qui l'ont réussi en profitant d'un bond chanceux, a-t-il continué. Après ça, tout s'est mis à bien fonctionner pour nos rivaux. On a connu une

deuxième période vraiment pénible et il devenait très difficile de combler un déficit de quatre buts.

« Puis, nous sommes devenus frustrés et nous avons écopé de plusieurs pénalités, moi le premier, a enchaîné Plekanec. Il faudra se regrouper et jouer beaucoup mieux dans le prochain match si on veut égaliser les chances dans cette série. »

Un long repos forcé pour Adrian Diaconu

Le boxeur montréalais Adrian Diaconu (26-2-0), qui a perdu ses deux derniers combats, deux matchs de championnats du monde des poids mi-lourds (175 livres) du WBC qui l'ont opposé chaque fois au Lavallois Jean Pascal (25-1-0), ne sera pas en mesure de reprendre la compétition avant l'automne.

Daniel Cloutier

coutier@ruefrontenac.com

Lors de son match revanche avec Pascal, le 11 décembre au Centre Bell, Diaconu avait terminé le combat avec une main droite amochée. Il a dû se soumettre à une intervention chirurgicale pour soigner des tendons ou des ligaments endommagés.

Son médecin croit qu'il sera en mesure de boxer au mois de septembre ou octobre.

L'efficacité de Bute

Le laisser-aller ne fait vraiment pas partie du vocabulaire du très populaire boxeur gaucher montréalais Lucian Bute.

Le champion mondial des poids super moyens (168 livres) de l'IBF, qui présente un dossier vierge de 26-0-0, a dominé 92 pour cent. des 158 rounds de boxe qu'il a disputés depuis le début de sa carrière de

boxeur professionnel.

Dans les six victoires qu'il a obtenues dans le cadre de matchs de championnats du monde, Bute a compilé une fiche de 37-5 au chapitre des rounds dominés. Le Ring Magazine, la bible de la boxe, considère que le boxeur québécois d'origine roumaine est présentement le meilleur boxeur de 168 livres sur la planète.

Côté chez les poids légers

Pier-Olivier Côté (11-0-0), ce fougueux boxeur de Québec qui détenait la ceinture canadienne des poids super plumes (130 livres) depuis l'automne dernier, poursuivra sa carrière dans la division des poids légers (135 livres).

« Je n'arrive plus à maintenir mon poids à 130 livres », avoue Côté, qui livrera son prochain combat au Colisée Pepsi à Québec, le 28 mai.

« Mon entraîneur (François Duquay) et moi avons décidé que je boxerai désormais dans la division des poids légers. Je progresse de combat en combat, mais ce que je dois surtout améliorer, c'est mon tempérament dans le ring. Par moments, je suis tellement hargneux que je commets des erreurs stupides.

« Je suis convaincu que je serai beaucoup plus efficace à chaque round lorsque je parviendrai à contrôler mes émotions dans le feu

de l'action. »

Côté avait conquis le titre canadien des 130 livres le 28 novembre, le soir du match revanche entre Bute et Librado Andrade, en battant aux points le Terre-neuvien Jason Hayward (6-9-0), celui que Sébastien Gauthier (18-2-0) a vaincu samedi soir au Centre Bell.

Défense victorieuse

L'Allemand Robert Stieglitz, celui que Librado Andrade avait mis K.-O. technique le 22 mars 2008 en Californie (pour déterminer celui qui mériterait un affrontement avec Lucian Bute), a réalisé défendu victorieusement son titre mondial des poids super moyens de la WBO, samedi soir à Magdeburg, en Allemagne.

Stieglitz (38-2-0) a vaincu son compatriote Eduard Gutknecht (18-1-0) par décision unanime des juges. Ce dernier était classé aspirant numéro un à la ceinture avant l'affrontement. Le Québécois Sébastien Demers (31-2-0), qui disputera son prochain combat le 11 juin au Stade Uniprix du parc Jarry, est l'aspirant numéro 11.

Valero est mort

Le champion mondial des poids lé-



PHOTO D'ARCHIVES YVAN TREMBLAY

gers du WBC, Edwin Valero, qui était considéré la semaine dernière comme le huitième boxeur « livre pour livre » dans le monde, est mort.

Tout indique qu'il s'est pendu dans une cellule d'un poste de police de Valencia, au Venezuela, dans la nuit de dimanche à lundi. Il avait été arrêté dimanche matin. Il était accusé d'avoir assassiné sa femme, Yennifer Carolina, en la poignardant à de multiples reprises dans une chambre d'hôtel de Valencia.

Valero était la plus grande vedette de la boxe vénézuélienne. Il avait remporté ses 27 combats professionnels par K.-O. ou K.-O. technique.

Le stade Uniprix vit déjà au rythme de la Coupe Fédération

Même si la confrontation Argentine-Canada n'aura lieu que samedi et dimanche, le complexe intérieur du stade Uniprix vit déjà au rythme de la Coupe Fédération au tennis féminin.

Mario Brisebois

briseboism@ruefrontenac.com

Non seulement les joueuses des deux pays sont arrivées à Montréal, mais elles ont déjà entrepris leur préparation sur le terrain.

À son baptême comme capitaine de

l'équipe canadienne après de nombreuses années dans le rôle d'entraîneur, Sylvain Bruneau a même tenu deux séances d'entraînement lundi.

La décision était incontestablement la bonne. Aleksandra Wozniak, Marie-Ève Pelletier et Sharon Fichman ont passé les deux dernières semaines sur la terre battue alors que la Coupe Fed sera disputée sur revêtement synthétique beaucoup plus rapide.

Valérie Tétreault revient de deux tournois en Espagne présentés à l'extérieur alors que le rendez-vous se tiendra, bien sûr, en salle.

Début de semaine occupé

Les journées sont plus longues pour Aleksandra Wozniak. Elle doit enregistrer deux messages publicitaires en début de semaine, en plus de frapper des balles.

Après une première pub de Tennis Canada et son programme « Champion chaque jour » parrainé par les producteurs de lait, les caméras reviendront mardi pour Iris, un commanditaire personnel.

« Les demandes sont toujours très nombreuses pour Aleksandra à son retour à Montréal ce qui est tout à fait normal en raison de son statut

et du temps qu'elle passe à l'étranger », mentionne Louis-Philippe Dorais, directeur du marketing au bureau montréalais de Tennis Canada en plus de ses fonctions aux communications.

Par ailleurs, la vente des billets va rondement en prévision de la fin de semaine.

« Nous sommes présentement à 80 % de notre objectif », précise Dorais. Les places se vendent 25 \$ par séance et 40 \$ pour l'ensemble des rencontres avec un billet boni pour le programme à la Coupe Rogers au mois d'août.

Martin « Vézina » Brodeur ne pourra pas venir à bout des Flyers à lui seul

Mémo aux Devils du New Jersey : si vous ne voulez pas être éliminés dès la première ronde des séries éliminatoires de la LNH pour une troisième année consécutive, réveillez-vous car les Flyers de Philadelphie ont une impressionnante fiche de 19-3 lorsqu'ils mènent un duel 2-1 après trois rencontres.



MARC LACHAPELLE

lachapellem@ruefrontenac.com



Martin Brodeur est en quête de la 100e victoire de sa carrière en séries éliminatoires. Atteindra-t-il ce plateau mardi soir face aux Flyers? PHOTO D'ARCHIVES

La quatrième partie de ce palpitant affrontement sera présentée au Wachovia Center, mardi soir. Les deux belligérants retourneront au Prudential Center, jeudi soir pour le cinquième et peut-être dernier assaut.

Et pendant combien de temps encore le gardien Martin Brodeur devra-t-il attendre pour empocher sa 100e victoire en séries ? Il en revendique 99 en 179 matchs alors que Patrick Roy mène avec 151 triomphes en 247 rencontres.

Lundi, Brodeur a une fois de plus été choisi comme finaliste en vue de l'obtention du trophée Vézina remis depuis 1927 au meilleur gardien de la LNH, honneur qu'il a déjà gagné à quatre reprises, soit en 2003, 2004, 2007 et 2008.

En 77 parties, tout en continuant d'éclipser plusieurs marques de Patrick Roy, le gardien de 37 ans a décroché 45 victoires, conservé une moyenne de 2,21 et maintenu un pourcentage d'arrêt de ,916.

Il sera en compétition avec Ryan Miller et Ilya Brizgalov. Le gardien américain des Sabres de Buffalo, qui est maintenant considéré comme le dauphin de Brodeur, a empoché 41 triomphes en 69 sorties avec une moyenne de 2,22 et un pourcentage d'arrêt, menant son club au titre de sa division. Quant au gardien russe qui a mis 42 gains en banque en 69 rencontres avec une moyenne de

2,29 et un pourcentage d'arrêt de ,920, il a été une figure de proue des Coyotes de Phoenix.

Ceux-ci font face à un avenir incertain, des rumeurs de déménagement et même une fermeture complète des livres. Ils ont constitué l'équipe Cendrillon de la LNH au cours du calendrier régulier avec une récolte de 107 points. En séries, ils ont repris là où ils avaient laissé, menant 2-1 leur duel avec les Red Wings de Detroit.

Les unités spéciales

Pour revenir à la série entre le New Jersey et Philadelphie, les Flyers totalisent un pourcentage d'efficacité de 107,9 % au niveau de leurs unités spéciales, soit 26,7 % (4 en 15) en avantage numérique et 81,2 % (13 en 16) en désavantage numérique, comparativement à seulement 91,5 % pour les Devils, soit 18,8 % (3 en 16) en supériorité numérique et 72,7 % (11 en 15) en infériorité numérique. Le barème médian est de 100 %.

Lundi, plusieurs heures après le spectaculaire gain ayant nécessité du temps supplémentaire, l'auteur du but gagnant Daniel Carcillo flottaît encore sur un nuage.

« J'en tremble encore. Tout joueur rêve d'inscrire ce genre de but quand il est ti-cul. Sans l'ombre d'un doute le filet le plus important de ma car-

rière jusqu'à présent. C'est énorme ce que j'ai réalisé », a déclaré Carcillo, une petite peste qui était censé agir comme ange-gardien de Mike Richards et de Simon Gagné.

« Alors que toute l'attention était centrée sur Richards à la droite du but de Martin Brodeur, je me suis faufilé sur le flanc gauche. Le filet était grand ouvert. Je n'avais surtout pas le droit de rater mon coup lorsque le disque s'est soudainement posé sur ma palette. »

Pas mal pour un joueur qui n'est jamais employé au sein des unités spéciales. Dimanche, Carcillo a passé seulement 7 min 11 s sur la surface de jeu, comparativement à 19 min 8 s pour Gagné et 21 min 49 s pour Richards.

Il y avait même un devin sur le banc des gagnants. « Avant que Daniel ne saute sur la glace pour sa deuxième présence en prolongation, je lui ai susurré à l'oreille « vas-y, sois le héros ». Pour une fois que j'ai vu juste », a souligné Ian Laperrière.

Plus de discipline

Les Flyers devront par contre être plus disciplinés. « C'est irresponsable de concéder huit supériorités numériques aux Devils. Si au moins il s'agissait de bonnes punitions. Mais non. Mes joueurs ont péché par pa-

resse », d'admettre franchement l'entraîneur en chef, Peter Laviolette.

« À la défense de mes joueurs, j'aurais par contre apprécié que les arbitres soient aussi sévères avec les Devils qu'avec nous. »

Domage pour Brodeur

Dans le camp des Devils, tout en sachant que Brodeur est l'homme des grandes occasions et qu'ils pourront miser sur leur gardien bionique pour éliminer les Flyers, ses coéquipiers trouvaient dommage de l'avoir laissé tomber lors du troisième match après qu'il eut livré une des grandes performances de sa carrière en séries.

« Il nous a effectivement donné une sérieuse chance de gagner. Ses coéquipiers n'ont toutefois pas vu les choses du même angle », a laconiquement mentionné l'entraîneur en chef Jacques Lemaire.

« Ça fait mal de ne pas avoir conduit les Devils à la victoire. Le hockey étant ce qu'il est, tu gagnes en équipe et tu perds en équipe. Je suis un des vingt maillons de la formation », a de son côté souligné Brodeur.

Dimanche, dans le revers de 3 à 2 en prolongation, les Flyers ont outrageusement dominé, 34-19 dans la colonne des tirs dont 12-3 en troisième période et 6-1 au quatrième vingt.